



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 OCTOBRE 2022
2022/096

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le mercredi douze octobre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	28
Nombre de conseillers Présents	23
Nombre de votants	26

Etaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, Mme Françoise CHAMPION, M. Michel CADIET, Mme Marie-Renée BIZET, M. Laurent GIRARD, M. Christian ROUX, Mme Claudie LELECQUE, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Florence LE MEIGNEN, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, Mme Céline BERTHO, M. Cédric ORDUREAU, M. Yannick DANIEL M. Pierre-Luc PHILIPPE, M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LEPY, M. Christophe LIEGE, Mme Michelle GUILLEUX, Mme Huguette ROSIER.

Absent(e)s excusé(e)s : M. Romain LAUNAY (pouvoir à Mme Cécilia DRÉNO), Mme Jeanne DELASSUS (pouvoir à M. Alain FOURNIER), Mme Irène AMATO (pouvoir à Mme Françoise CHAMPION), M. Laurent LELIEVRE, M. Denis SEBILO

Secrétaires de séances : Mme C. BERTHO, Mme M. GUILLEUX

TARIFS ESCAPADE A PARIS

Rapporteur : Emmanuelle DEBUSSCHÈRE

Madame DEBUSSCHÈRE rappelle que plusieurs délibérations ont été prises en 2022 pour valider les tarifs des différentes actions d'auto-financement dans le cadre du projet de la maison des jeunes : « Escapade à la Capitale ».

Depuis septembre 2021, la mobilisation des jeunes et des animateurs de la Maison des Jeunes sur les différentes actions : Animation de Noël / Car Wash / Journée des associations / Festiv'été / actions d'entraide au Leclerc d'Herbignac a permis de récolter un peu plus de 1600€.

Les objectifs sont donc atteints et contribuent à maintenir le coût proposé aux familles soit 220€ par participants.

La participation des familles et le montant des actions d'autofinancement couvrent l'ensemble des dépenses soit 5560€, hors frais de personnel.

Ce projet arrive à échéance et 18 jeunes accompagnés de 2 animatrices partiront durant les vacances de la Toussaint du vendredi 4 au dimanche 6 novembre 2022.

Au programme :

Hébergement en auberge de Jeunesse, visite de la tour Eiffel, Parc Astérix, Trocadéro, Jardin des Tuileries, esplanade du Louvres, pont des Arts, parvis de la cathédrale Notre dame de Paris et petits restaurants.

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

- ◆ DE VALIDER le tarif de ce séjour soit 220€ par participant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.

Certifié exécutoire par la Maire compte tenu
De la réception en Préfecture, le 15 octobre 2022
Et de la publication, le 19 octobre 2022

Pour extrait certifié conforme
La Maire
Christelle CHASSÉ

